

FEMME ACTUELLE (National)

Média

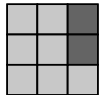
Zone diffusion	National
Périodicité	hebdomadaire
Tirage	1225405 Nb lecteurs 3900855

Parution

Date	31 août 2016
Page	59
Rubrique	Dossier

Emplacement :

Côté : droite



Caroline Bernard*

« Certains pièges sont évitables »

On croit souvent qu'un accord verbal n'engage pas, mais c'est faux. Donner les coordonnées de sa carte bancaire suffit. Et si on accepte une offre par téléphone, que le contrat envoyé par mail a échoué dans les spams et que le délai de 14 jours de rétractation est passé, on est aussi engagé. Pour refuser le démarchage au téléphone, on s'inscrit sur www.bloctel.gouv.fr. Autre entourloupe : Après un achat sur un site connu, un internaute s'est vu proposer une « promotion » : 15 % de rabais

sur ses achats en ligne ou des tirages photos. Pensant l'offre gratuite, il a rempli un formulaire, donné ses coordonnées bancaires, et cliqué sur « Oui j'en profite ». Il s'est retrouvé abonné à un « Club des avantages » avec des prélèvements mensuels de quelques centimes à plus de 80 € par mois ! On fait aussi attention aux cases précochées des formulaires, et on se méfie dès lors que les coordonnées bancaires sont demandées.

* Responsable Consommation et Services de l'Association EDC (Toulouse), www.assoedc.com.